

▶ BULLETIN DE SOUTIEN ◀

Je soutiens financièrement le Fonds de dotation du CHRU de Tours pour améliorer les conditions d'accueil, de prise en charge et la qualité des soins au CHU de Tours en faisant un don de :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 € | <input type="checkbox"/> 100 € |
| <input type="checkbox"/> 20 € | <input type="checkbox"/> 200 € |
| <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> Autre € |

QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

Je suis soumis à l'IR, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de mon don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Par exemple : un don de 100 € vous revient à 34 € après réduction fiscale.

Je suis soumis à l'IFI : je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 75% du montant de mon don (dans la limite de 50 000 €).

Par exemple : un don de 20 000 € vous revient en réalité à 5 000 €.

Je suis une entreprise, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant de mon don (dans la limite de 10 000€ ou 0,5% du CA annuel HT).

Par exemple : un don de 4 000 € vous revient à 1 600 € après réduction fiscale.

Je suis une association, fondation ou fonds de dotation.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

- Je souhaite que mon don reste anonyme.
- Je souhaite figurer dans la liste des donateurs du Fonds de dotation ou dédier ce don à la personne de mon choix.

▶ Nom, Prénom de la personne de votre choix (ce nom apparaîtra sur la liste de remerciement) :

.....

COORDONNÉES

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal :

Ville :

- Je souhaite recevoir la newsletter trimestrielle du Fonds de dotation du CHU de Tours.
- Je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs, donations et assurances-vie.

DATE

SIGNATURE

Merci de compléter ce bulletin et de le retourner par mail à mecnat@chu-tours.fr avant de procéder au virement bancaire.
Lors du virement bancaire, merci de bien préciser votre nom dans le libellé.

FONDS DE DOTATION DU CHRU DE TOURS 2 Boulevard Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 09			
RIB			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
19406	37015	67173594566	94
IBAN			
FR76 1940 6370 1567 1735 9456 694			
BIC AGRIFRPP894			
ETABLISSEMENT BANCAIRE : Crédit Agricole Touraine-Poitou			

Le Fonds de dotation du CHRU de Tours soutient des projets améliorant l'accueil, la prise en charge, la qualité des soins et les conditions de vie au travail au sein du CHRU de Tours grâce au développement de l'innovation et de la recherche médicale.

Si vous choisissez de soutenir une thématique ou un projet, le Fonds de dotation du CHRU de Tours s'engage à respecter votre choix en affectant votre don à ce domaine.

Si vous laissez le Fonds de dotation du CHRU de Tours libre d'affecter votre don ou si vous ne cochez aucune case, votre don pourra soutenir l'un des projets jugés prioritaires.

1. JE LAISSE LE FONDS DE DOTATION DU CHU DE TOURS DÉCIDER DE L'AFFECTATION DE MON DON.

OU : 

2. JE SOUHAITE AFFECTER MON DON POUR :

Mieux vivre à l'hôpital

- Une salle d'attente plus adaptée
- Une douche pas comme les autres
- Des environnements apaisants aux blocs opératoires
- Un espace d'échanges chaleureux en pédiatrie
- Accueil des enfants et fratries en réanimation pédiatrique

Médecine du futur

- Soutenir la recherche clinique au CHRU de Tours
- Relax : diffuseur de bonne humeur pour apaiser au bloc opératoire
- La cynothérapie en psychiatrie adultes
- Activités physiques adaptées et prévention des chutes contre l'ostéoporose

Une hospitalisation plus douce

- De la couleur en pédiatrie
- Promenade hypnotique en pédiatrie
- De la joie sur les murs en Néonatalogie
- Apaisement et diversion en endoscopie bronchique

Prendre soin des soignants

- Cyclevie
- Pictos mouv' en gériatrie

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement du projet, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet d'intérêt général développé par le Fonds de dotation du CHRU de Tours. Si le projet est finalement abandonné par le CHRU, le Conseil d'administration pourra réaffecter les fonds collectés à un projet ayant un objectif similaire.

Les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours.

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

82% des dons collectés sont affectés aux missions sociales et 18% permettent d'assurer la gestion financière et comptable et le développement du Fonds de dotation du CHRU de Tours.

Plus d'informations : www.fondsdedotation-chru-tours.fr ou au 02.47.47.36.39